



## Informations des autorités communales à la population du village d'Alle

---

### **FÊTE DU VILLAGE 2016 REMERCIEMENTS DES AUTORITÉS COMMUNALES**

La fête d'Alle a connu un franc succès.

Les autorités communales tirent un bilan positif de l'édition 2016 ; elles se plaisent à remercier chaleureusement tous les acteurs et organisateurs de cette réussite, cartel des sociétés locales, sociétés participantes, forains, animateurs, musiciens, artistes, exposants, commerçants, aubergistes.

L'Autorité exprime également sa gratitude aux nombreux visiteurs, à la population locale, aux propriétaires bordiers et aux riverains.

### **FÊTE DU VILLAGE 2017**

La prochaine édition de la fête du village aura lieu le week-end des vendredi/samedi/dimanche 25 – 26 - 27 août 2017.

### **NOUVELLE CONSEILLÈRE COMMUNALE - DICASTÈRES COMMUNAUX -**

Le Conseil communal a validé la proposition des mandataires du Parti Démocrate-Chrétien (PDC) d'élire Mme Karine Génesta-Nagel comme conseillère communale, en remplacement de Mme Sandra Vallat-Zwahlen, responsable du dicastère « relations publiques, population, déchèterie ».

Le Conseil remercie Mme Sandra Vallat-Zwahlen pour le travail accompli et souhaite la bienvenue à Mme Karine Génesta-Nagel, et plein succès dans l'exercice de son mandat.

Un remaniement de quelques dicastères a été décidé. Les attributions sont les suivantes :

1. ADMINISTRATION, FINANCES, SIS<sup>(1)</sup>, SIDP<sup>(2)</sup>, AJC<sup>(3)</sup>, CLOS BIDAINE

- Titulaire BABEY Stéphane, maire (PDC)

2. ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, COURS D'EAU, FORÊTS, CIMETIERE

- Titulaire FLEURY Isabelle, conseillère (PDC)

3. ÉDUCATION (y compris bâtiment École), CRÈCHE, UAPE, SERVICE PC

- Titulaire LÉCHENNE Thierry, conseiller (PLR)

4. CULTURE – SPORT – CIRCULATION - DECHÈTERIE

- Titulaire FLURI Patrick, conseiller (PLR)

5. AFFAIRES SOCIALES – DOSSIERS SPÉCIAUX – POPULATION – JEUNESSE - RELATIONS PUBLIQUES – RÉGLEMENTS COMMUNAUX

- Titulaire GÉNESTA Karine, conseillère (PDC)

6. ÉCLAIRAGE PUBLIC - ALIMENTATION EN EAU – PROTECTION CONTRE LES CRUES

- Titulaire CRELIER Jérôme, conseiller (PDC)

7. URBANISME, ÉNERGIE VERTE, ÉCONOMIE, INFORMATION

- Titulaire STALDER Alan, conseiller (PDC)

8. BÂTIMENTS - VIE ASSOCIATIVE – FÊTE D'ALLE

- Titulaire MARCHAND Magali, conseillère (PLR)

9. TRAVAUX PUBLICS, PLAN AMÉNAGEMENT (PAL), EAUX USEES

- Titulaire FARINE Hubert, conseiller (PDC)

---

<sup>1</sup> Service de défense contre l'incendie et de secours

<sup>2</sup> Syndicat intercommunal du district de Porrentruy

<sup>3</sup> Association Jurassienne des Communes

**DÉPÔT PUBLIC – MODIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT LOCAL  
EN LIEN AVEC LE PROJET D'UNE INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL  
ET DE SOINS POUR PERSONNES ÂGÉES  
(publication dans le Journal Officiel du 28 septembre 2016)**

Conformément à l'art. 71 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire du 25 juin 1987, la commune d'Alle dépose publiquement durant 30 jours, soit du 29 septembre 2016 au 28 octobre 2016 inclusivement, en vue de son adoption par l'Assemblée communale, le document suivant :

*Modification de l'aménagement local  
Plan de zones et Règlement communal sur les constructions  
Parcelle 3691*

Durant le délai de dépôt public, ce document peut être consulté au secrétariat communal.

Les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, sont à adresser par lettre recommandée au Conseil communal d'Alle jusqu'au 28 octobre 2016 inclusivement. Elles porteront la mention « Opposition à la modification du plan de zones ».

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire).

Alle, le 26 septembre 2016

Le Conseil communal